VILLE DE BOUILLON

Province de Luxembourg - Arrondissement de Neufchâteau

A V I S

Conformément aux articles L1133-1 à 3 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, le Bourgmestre porte à la connaissance du public que le Conseil communal, en séance du 19 septembre 2024, a approuvé d'office suite à l'expiration de tutelle les Comptes de l'exercice 2023 de la Fabrique d'église d'Ucimont.

La délibération adoptée à cet effet peut être consultée à l'Administration communale, Bureau du secrétariat, pendant les heures d'ouverture.

Fait à Bouillon, le 3 octobre 2024.

Le Directeur général f.f,
Pirlot Sébastian

Ville de BOUILLON - LUXEMBOURG

Le Bourgmestre,
Adam Patrick